

LE PETIT FRONTIGNACOIS



JANVIER 2017

LE MOT DU MAIRE

Un an de plus. 2016 s'achève, tout va très vite.

Ce dernier semestre a vu pas mal de travaux sur la commune : l'enfouissement des lignes électriques est terminé, la remise en état de certains de nos chemins, de la cour de l'école et de la place du lavoir, les travaux d'isolation du local associatif. Tout cela est repris plus en détail sur les pages suivantes. Nous pouvons dire qu'en 2016 le village a été bien rénové au niveau voirie.

Pour 2017, un bon nombre de projets se dessinent. Nous souhaitons refaire une demande pour l'enfouissement des lignes électriques, projet qui consiste en une nouvelle tranche de travaux : finir le chemin de Cayro et débiter la partie de la fontaine de Saint Roc vers la DIRSO. Cette proposition sera confiée au Syndicat d'Electricité de la Haute Garonne. Nous envisageons également la pose d'une borne pour la recharge des véhicules électriques sur la place du village.

Puis pour des raisons d'économies de chauffage et de confort nous allons remplacer les portes et les fenêtres de la salle des fêtes.

Au niveau du pool routier il est programmé de faire un exécutoire au bas du chemin de Saint Roc pour canaliser les eaux pluviales, nécessaire surtout par temps d'orages.

Quelques menus travaux sont également en projet mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

L'année 2017 sera aussi un changement important pour la Communauté de Communes qui sera fusionnée.

La future communauté sera composée de : 77 Communes, 16177 habitants, 97 élus communautaires.

Chaque commune aura au moins un délégué, sauf Bagnères-de-Luchon qui en comptera 10, Gourdan-Polignan 5, Cierp-Gaud 3, Pointis de Rivière 3, Marignac 2, Saint-Mamet 2, Sauveterre de Comminges 2, ceci en fonction de la démographie de la commune.

Une nouvelle gouvernance sera mise en place fin janvier 2017. Les délégués devront élire le nouveau Président et les Vice-présidents.

Les Communautés de Communes du Haut Comminges, de Saint Béat et du Pays De Luchon vont devenir « Communauté de Communes Pyrénées haut Garonnaises ». Le siège social sera à Gourdan-Polignan. Les conséquences pour notre commune, comme toutes celles du haut Comminges, ne sont pas neutres. Le passage des deux autres communautés à la taxe unifiée entraîne pour nous une augmentation de la fiscalité (TH, TB, TNB) qui sera lissée sur 7 ou 12 ans. Ce qui équivaut à une augmentation d'environ 4 à 5 € par an sauf pour la première année qui sera aux alentours de 20€. Le Conseil Municipal fera en sorte que les impôts communaux n'augmentent pas d'ici la fin du mandat, ce qui est le cas depuis 2008.

Une nouvelle étape se met en place. Je serai très attentif à tous ces changements et prêt à m'impliquer comme je l'ai fait jusqu'à présent. Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais je reste à votre disposition pour plus de précisions.

En ce qui concerne le SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) : pour le prix du m³d'eau, la commission territoriale 14, dont nous faisons partie, a décidé d'appliquer un tarif unique pour l'ensemble des communes sur 3ans. Ce qui fait que nous allons voir nos tarifs d'eau diminuer jusqu'en 2019. Ceci est plutôt une bonne nouvelle. Voilà pour cette nouvelle année qui arrive.



*Je vous souhaite au nom de tout le
Conseil Municipal de Joyeuses Fêtes et
une très Bonne Année 2017.*



LES TRAVAUX

Le **Chemin d'Antichan** commençait à se détériorer sur les côtés, avant que tout se dégrade une bonne couche de goudron nous a permis de le remettre en état pour un bon moment.



La place du lavoir et le début du chemin du Pujoulet restaient les seuls petits endroits où la chaussée n'avait pas fait l'objet d'entretien, c'est chose faite !



Comme chaque année le **SIVOM du HAUT COMMINGES** intervient au sein de la commune pour y effectuer des travaux de réfection et d'entretien de nos voiries. Un excellent travail a encore été effectué en 2016.

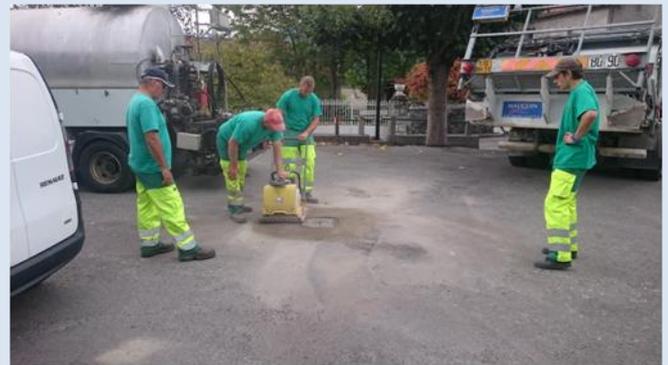
Le **chemin de Cayro** (partie communale) était en attente de goudronnage depuis quelque temps, car bien dégradé. Malgré une couche de goudron par l'entreprise Cassagne lors des travaux d'enfouissement, une bonne remise en état était nécessaire.



LES TRAVAUX

La cour de l'école a été reprise entièrement. Les nouvelles bordures ont permis de refaire la pente pour l'évacuation correcte de l'eau de pluie et permettre aux locataires de l'appartement du bas de ne plus avoir une flaqua devant la porte du garage et qu'ils ne se mouillent pas les pieds en sortant de la voiture. Un excellent travail du SIVOM du HAUT COMMINGES.

La plaque en plastique qui bouche le trou sur la place et qui sert à planter le brandon ou le sapin de Noël a été, pour plus de sécurité, remplacé par une plaque en fonte.



LES TRAVAUX

Le SIVOM du HAUT COMMINGES mais pas que...

L'entreprise **FACHIN** a réalisé la rénovation du toit du local associatif, l'entreprise **CASSAGNE** a achevé les travaux sur le réseau électrique, **M. TIESSE** a réalisé les barrières au niveau des poubelles, des panneaux de signalisation ont été mis en place.

Les derniers travaux d'enfouissements réalisés par l'entreprise **CASSAGNE** sont terminés. La dernière lampe avait pris un peu de retard car il a fallu mettre le candélabre en position haute pour éviter qu'il se fasse accrocher. Un petit détail du bureau d'étude !!!!!



La toiture du local associatif a été refaite à l'identique de celle de la salle des fêtes (tuiles). L'isolation mise en place permettra de faire des économies de chauffage. La hotte de la cheminée est terminée. Nous avons aussi fait arranger les gouttières. Cette dépense est subventionnée par une DETR (dotation de l'état pour 40% et du conseil départemental pour 20% du montant hors taxe). Un **grand Merci à l'entreprise FACHIN** et son équipe pour le très bon travail effectué, dans le respect des délais.



LES TRAVAUX

Panneaux de limitation de longueur :Après un nouvel incident de GPS survenu à 23h30 où Monsieur TIESSE et Madame ont aidé le conducteur d'un poids lourd à reculer jusqu'à Campardon (durée du trajet 2H). Nous avons pris un arrêté en accord avec la DDE pour installer deux panneaux de limitation de longueur de véhicule.

Afin de permettre aux engins de la DRISSE et de Monsieur BORDES d'entrer jusqu'à destination sans être en infraction, la limitation rentre en vigueur à 350M du croisement avec la route du Col des Ares.



Comme annoncé dans le « Petit Frontignancois » précédent, **une barrière a été réalisée à l'espace « Poubelles »** afin d'éviter que des déchets ne tombent sur le terrain privé en contre bas. Et grand Merci à Alain TIESSE qui a donné de son temps et de son imagination pour sa réalisation, sans aucune dépense pour la commune.



Un bon nombre de petits travaux d'entretien du village ont également été réalisés par notre employé municipal. A savoir, entre autres, la consolidation du mur sur le parking du cimetière, le rafraîchissement des peintures des rebords de fenêtres de la salle du conseil municipal...

LES EVENEMENTS

La fête du village

C'est sous un beau soleil et un thermomètre affichant des températures dignes de ce mois d'Août 2016 que la fête du village a réuni petits et grands autour des différents événements du week-end : concours de pétanque et de quilles, repas et soirée du samedi avec son traditionnel feu d'artifice et l'embrasement du Pujó.

Comme chaque année la convivialité, la joie et la bonne humeur étaient de la partie.



LES EVENEMENTS

La fête d'Halloween

Sorcières, monstres en tous genres, petits diables, fantômes, etc. Ils ont envahi le village à la tombée de la nuit, frappé aux portes des maisons et ont voulu vous jeter un sort ?

Heureusement vous avez été prévoyants pour assouvir leur soif de gourmandise !

Un grand MERCI à vous pour votre générosité et l'accueil que vous leur avez réservé.

Merci à toutes les personnes présentes pour encadrer ces petits monstres et veiller à leur



LES EVENEMENTS

La cérémonie du 11 Novembre

C'est sous une pluie battante et de bonnes bourrasques de vent que s'est déroulée cette année la cérémonie du 11 Novembre. Mais ce mauvais temps n'a pas pour autant découragé son monde. Après la lecture de la lettre du secrétaire d'Etat aux anciens combattants par Monsieur le Maire et l'appel aux morts, tout le monde a été convié à partager le traditionnel pot de l'amitié.



Le repas de Noël

C'est avec toujours autant de plaisir que nous vous retrouvons pour fêter ensemble la fin de l'année qui vient de s'écouler. Comme chaque fois bon nombre d'entre vous ont répondu présents et c'est dans la bonne humeur et la convivialité que nous avons partagé ce repas de Noël. Nous vous donnons donc rendez-vous l'année prochaine ! Bonnes fêtes à toutes et à tous.



LES EVENEMENTS

Le conseil municipal espère vous voir nombreux lors des vœux du Maire qui auront lieu le dimanche 15 Janvier 2017 lors de la traditionnelle Galette des Rois.

Mais pour les gourmands qui souhaitent se régaler les papilles avant, voici une recette originale de celle-ci.

La galette des Rois au chocolat

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 40 minutes

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 50 g de chocolat noir (60 à 70% de cacao)
- 50 g de pépites chocolat
- 50 g de crème liquide
- 50 g de beurre mou
- 50 g de sucre en poudre
- 50 g de poudre d'amandes
- 2 oeufs
- 1 pincée de sel
- 1 fève + 1 couronne

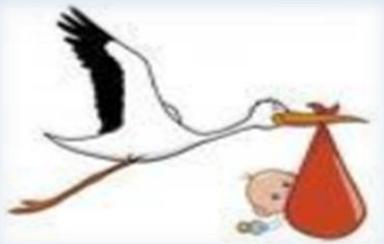


Préparation de la recette :

- Porter les 50 g de crème à ébullition, et couper le chocolat en morceaux. Dès que la crème commence à bouillir, la verser sur le chocolat en remuant avec une spatule en bois ; la ganache doit être lisse et brillante. La réserver hors du feu, à température ambiante. Mélanger énergiquement le beurre mou et le sucre, au fouet; incorporer 1 oeuf et la poudre d'amande.
- Incorporer la ganache et réserver à température ambiante.
- Détailler dans les 2 rouleaux de pâte, 1 cercle de 20 cm environ. Conserver 1 cercle au frigo. Disposer le 2ème sur une plaque allant au four (garnie d'une feuille de papier sulfurisé) et humidifier le pourtour avec un peu d'eau (sur une largeur de 2 cm environ).
- Garnir cette pâte de crème d'amandes au chocolat, en laissant le pourtour humidifié libre.
- Parsemer des pépites de chocolat, déposer la fève et recouvrir de la seconde pâte; souder en pressant les bords.-
- Battre 1 oeuf avec une pincée de sel. Badigeonner le dessus de la galette en évitant de faire couler sur les bords soudés et la plaque.
- Placer 1 h au frigo.
- Préchauffer le four à 200°C (thermostat 6-7).Sortir la galette et la badigeonner une seconde fois, avec les mêmes précautions que précédemment.
- Décorer avec le côté non tranchant d'un couteau, en prenant soin de ne pas percer la pâte ! Enfournier la galette pendant 10 min à 200°C, puis 30 min à 180°C (th 6).
- Sortir du four et laisser refroidir à température ambiante. Déguster froid ou tiède.

Bon appétit !

NAISSANCES



Félicitations à la maman,
Tiphanie, la nièce de Monsieur
et Madame LUCAS , pour la
naissance du petit EKAÏTZ

TRIPLES FÉLICITATIONS A
Cécile MORLIERE pour ses triplés
Nés le 10 Novembre 2016
LOUIS, GIULIA, PACO.
Félicitations aussi aux grands-
parents Monsieur et Madame
BORDES GEORGES

DECES

C'est avec une très grande tristesse que nous avons accompagné Jackie lors de ses obsèques. Nous garderons toujours dans nos pensées sa gentillesse, son dévouement, son talent de cuisinière, surtout lorsqu'elle nous faisait sa spécialité « le foie de sanglier » lors de nos petits repas de chasse. Merci pour tout Jackie.



FELICITATIONS

Félicitations au petit fils de
Madame KORTHALS MELVINE
LAUGIER pour sa réussite au
brevet sur l'académie de ROUEN
avec mention très bien.

Félicitations à Alice petite fille
de Monsieur et Madame
PASCAL René, pour son bac S
mention bien, mais aussi pour
son bac Allemand.

Félicitation à Clarisse LUTIN
pour son bac ES avec mention
bien.